

Annexe 2 : Plan de sécurité sanitaire Covid-19 - La Vallée des Singes

Référént sanitaire : Mr Jean-Pascal GUERY

Parcours visiteurs et lieux précis du site	Sécurité sanitaire du Parcours visiteurs		Sécurité sanitaire des collaborateurs	
	Points forts	Dispositifs mis en place	Points forts	Dispositifs mis en place
Accueil				
Parking	<p>Les visiteurs reçus sont essentiellement des familles, venant de la même entité sociale et dans le même véhicule</p> <p>Grand parking avec plusieurs allées distinctes permettant la distanciation</p> <p>Port du masque recommandé aux visiteurs</p>	<p>Affichage consignes de distanciation et de respect des gestes barrières dès le parking</p>	<p>Espaces de grandes tailles extérieurs</p> <p>Surveillance des flux</p>	<p>Formation des équipes sur les gestes barrières et consignes de distanciation</p> <p>Fourniture de gants pour désinfection et nettoyage des poubelles avec désinfectant professionnel</p>
Accueil / Billetterie	<p>2 caisses déjà équipées vitrées pour les personnes achetant leurs billets sur place</p> <p>1 passage spécifique pour les clients ayant déjà leurs billets</p> <p>File d'attente située dans un espace couvert mais en extérieur donc permettant une circulation naturelle de l'air</p> <p>1 seul sens de circulation d'entrée (sortie se faisant par la Boutique)</p>	<p>Affichage de la limitation à l'entrée à 10 personnes maximum</p> <p>Affichage des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières</p> <p>Signalétique des distances d'1 mètre à respecter dans la file d'attente</p> <p>Mise en place d'un distributeur de gel hydroalcoolique à l'entrée</p>	<p>Gestion et régulation des flux dès l'accueil pour permettre les règles de distanciation</p> <p>Rappel oral des consignes aux visiteurs concernant les gestes barrières, les mesures de distanciation avec les autres visiteurs et avec les animaux</p>	<p>Formation des équipes sur le respect des gestes barrières</p> <p>Protection par des parois vitrées des collaborateurs</p> <p>Désinfection des espaces des caisses, claviers, parois vitrées, entrées avec désinfectant professionnel</p> <p>Fourniture de gants</p> <p>Demande et affichage visiteurs d'un paiement à privilégier par carte bancaire sans contact</p> <p>Fourniture de gel hydroalcoolique à utiliser après chaque transfert d'argent ou autres objets touchés et remis par les clients</p>
Boutique	<p>Surface au sol de la boutique importante ainsi qu'en hauteur de plafond permettant la circulation d'air et les mesures de distanciation</p> <p>1 seul sens de circulation dans la Boutique en direction de la sortie et fin de visite</p>	<p>Affichage à l'entrée des mesures de distanciation et rappel des gestes barrières</p> <p>Consignes aux visiteurs par affichage à l'entrée de ne pas toucher à tous les produits</p> <p>Signalétique au sol par des adhésifs pour respect du sens de circulation</p> <p>Signalétique au sol par des adhésifs pour distance d'1 mètre au niveau des caisses</p> <p>Mise en place d'un distributeur de gel hydroalcoolique à l'entrée mais à l'intérieur de la boutique</p>	<p>Aération quotidienne par des courants d'air entre la porte d'entrée et de sortie</p> <p>Visibilité par les équipes de l'accueil sur la boutique pour gestion des flux</p>	<p>Formation des équipes au respect des gestes barrières</p> <p>Mise en place au niveau des caisses de parois transparentes anti-postillon en plexiglass</p> <p>Fourniture de visières plastiques à porter dès qu'ouverture au public</p> <p>Fourniture de masques lavables et de gants</p> <p>Demande et affichage visiteurs d'un paiement à privilégier par carte bancaire sans contact</p> <p>Fourniture de gel hydroalcoolique à utiliser après chaque transfert d'argent ou autres objets touchés et remis par les clients</p> <p>Désinfection des espaces des caisses, claviers, parois vitrées, entrées avec désinfectant professionnel</p>
Parc				
Territoires en immersion	<p>En plein air avec de grands espaces permettant les mesures de distanciation</p> <p>Présence et surveillance des soigneurs animaliers sur les territoires</p>	<p>Affichage des gestes barrières et mesures de distanciation à l'entrée des chaque territoire</p> <p>Mise en place de distributeur de gel hydroalcoolique entre les différents territoires séparés par des portes à pousser</p>	<p>Soigneurs Animaliers présents sur les territoires permettant le rappel des distanciations</p>	<p>Formation des équipes animalières sur les gestes barrières et mesures de distanciation</p> <p>Affichages des règles dans les espaces de préparation des nourrissements</p> <p>Port de masques lavables ou jetables</p> <p>Fourniture de gel hydroalcoolique</p> <p>Port de gants lors des nourrissements et préparation des rations en amont</p>
Nourrissements grands singes	<p>En plein air avec de grands espaces permettant les mesures de distanciation</p> <p>Présence et surveillance des soigneurs animaliers</p>	<p>Affichage des gestes barrières et mesures de distanciation à l'entrée de chaque territoire</p> <p>Mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique</p> <p>Signalétique sur une partie des assises des lieux de nourrissage pour maintenir la distanciation sociale et pouvoir limiter le nombre de personne</p>	<p>Soigneurs Animaliers présents sur les territoires permettant le rappel des distanciations</p>	<p>Formation des équipes animalières sur les gestes barrières et mesures de distanciation</p> <p>Affichages des règles dans les espaces de préparation des nourrissements</p> <p>Port de masques lavables ou jetables</p> <p>Port de gants lors des nourrissements et préparation des rations en amont</p>
Sanitaires				
Blocs sanitaires	<p>Plusieurs blocs sanitaires sur le site permettant le lavage des mains lors de la visite</p>	<p>Affichage des distanciations sociales et des gestes barrières à l'entrée de chaque bloc sanitaires puis à l'intérieur des WC femmes et Hommes</p> <p>Plusieurs lavabos dans chaque blocs sanitaires avec distributeurs de savon et sèche mains soufflants</p>	<p>Procédure de nettoyage et de désinfection en place suivant protocole de désinfection</p> <p>Affichage et signature des heures de passage par les collaborateurs lors du nettoyage de désinfection</p> <p>Surveillance accrue de la présence de gel hydroalcoolique et de savon dans les différents distributeurs</p>	<p>Formation spécifique sur les procédures de nettoyage et de désinfection avec désinfectant professionnel des sanitaires mais également toutes les parties touchées par les visiteurs</p> <p>Port des gants et d'un masque lors des désinfections des blocs sanitaires</p>
Aires de jeux				
Aires de jeux	<p>En plein air et très grandes permettant un espace important entre les personnes</p>	<p>Affichage de la limitation du nombre à 10 maxi</p> <p>Affichage des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières</p> <p>Mise en place de gel hydroalcoolique à l'entrée des aires de jeux</p>	<p>Désinfection quotidienne des éléments présents sur chaque aire</p> <p>Surveillance accrue de la présence de gel hydroalcoolique dans les différents distributeurs</p>	<p>Formation aux procédures de nettoyage et de désinfection avec désinfectant professionnel des sanitaires mais également toutes les parties touchées par les visiteurs</p> <p>Port des gants et d'un masque lors des désinfections</p>
Restauration				
Hutte des Gorilles Snacking	<p>En extérieur avec un grand préau permettant à la fois le respect des mesures de distanciation et l'aération</p> <p>Vente à emporter avec possibilité d'aller sur un autre espace de pique-nique</p> <p>Bloc sanitaires juste à côté pour lavage des mains</p>	<p>Gestion des flux avec limitation du nombre de personnes si nécessaire</p> <p>Affichage des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières</p> <p>Mise en place d'une charte accueil et Hygiène</p> <p>Mise en place de gel hydroalcoolique à l'entrée</p>	<p>Visibilité par les équipes de restauration à partir du comptoir de vente sur l'ensemble des tables permettant la régulation du nombre de personnes</p>	<p>Formation des équipes sur les règles de désinfection spécifiques</p> <p>Formation des équipes sur le respect des gestes barrières</p> <p>Port de masque et de gants par les collaborateurs</p> <p>Mise en place d'une charte accueil et Hygiène</p> <p>Demande et affichage visiteurs d'un paiement à privilégier par carte bancaire sans contact</p>
Case des Chimpanzés	<p>Grand espace, une grande terrasse</p> <p>Intérieur ventilé</p> <p>Vente à emporter avec possibilité d'aller sur un autre espace de pique-nique</p> <p>Bloc sanitaires juste à côté pour lavage des mains</p>	<p>Distanciation des tables pour respect de la mesure des 1 mètres</p> <p>Mise en place de parois transparentes en plexiglas au niveau des caisses</p> <p>Signalétique au sol par des adhésifs pour distance d'1 mètre au niveau des caisses</p>	<p>Suppression du libre service pour vente à emporter</p> <p>Réduction de la carte et du nombre de plats pour limitation des risques et pouvoir emporter</p>	<p>Fourniture de gel hydroalcoolique</p> <p>Mise en place de parois transparentes en plexiglas au niveau des caisses</p>



Plan de sécurité sanitaire Covid-19

Afin de réunir toutes les conditions de sécurité pour nos collaborateurs comme nos visiteurs, nous proposons pour les 4 entreprises du Groupe Mozart : la Vallée de Singes, le Cormenier, le Parc de la Belle et DéfiPlanet', le Plan de sécurité sanitaire Covid-19 décliné ci-dessous.

Celui-ci a été élaboré en tenant compte des consignes sanitaires gouvernementales et des contraintes d'exploitation. Une annexe par site sera jointe au présent plan pour détailler la mise en place suivant le parcours visiteur. Le plan de sécurité sanitaire sera adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire générale et des directives de l'état tout au long de la saison.

I. La désignation d'un référent de sécurité sanitaire pour chaque site

Le référent sécurité sanitaire présent sur chaque site pourra s'assurer de la bonne déclinaison des principes établis tels que :

- La retranscription opérationnelle du plan de sécurité sanitaire (suivant annexes jointes)
- Superviser au quotidien la bonne application des mesures
- Traiter la gestion des aléas et alerter ou corriger si nécessaire

Compte tenu de leurs compétences et missions les référents sur les différents sites sont :

- ✚ Vallée des Singes : Mr Jean-Pascal GUERY
- ✚ Cormenier : Mme Flora BERCE
- ✚ Parc de la Belle : Mme Cathy PILLET
- ✚ DéfiPlanet' : Mme Stéphanie BRUNET

II. La sécurité sanitaire du Parcours du visiteur

Afin de s'assurer des différentes règles sanitaires et de sécurité, le parcours visiteur sur chacun de nos sites a été repensé suivant les dispositions ci-dessous.

A. Dispositions générales

1. Respect de la distanciation sociale

Nos clients sont essentiellement des familles et/ou groupes d'amis constitués soit une seule et même entité sociale, les membres qui la composent soit vivant sous le même toit et soit venant ensemble dans le même véhicule.

La règle de la distanciation sociale est respectée dans les différents lieux et à toutes les étapes du parcours du visiteur à partir de son arrivée sur le parking, à son passage en caisse puis lors de l'ensemble de sa visite. Pour se faire des dispositifs de communication tels que des panneaux d'affichages et des marquages au sol sont présents dans tous les espaces où la fréquentation et la configuration des lieux le nécessite.

2. Mise en place de moyens physiques ou distanciels

Dés aménagements physiques pour maintenir les mesures barrières et accueillir le public en toute sécurité sont également présents tels que :

- équipement des comptoirs d'accueil et de certaines caisses avec des parois transparentes anti-postillon en plexiglas ;
- signalétique affichée sur une partie des assises des lieux de spectacles pour rappel aux visiteurs de la distanciation sociale et permettre la limitation du nombre de personne ;
- régulation des flux dans les lieux plus confinés tel que l'accueil : mise en place d'un pré-accueil pour lecture des consignes et gestion du nombre ;
- un seul sens de circulation avec un lieu d'entrée et un autre de sortie pour les boutiques et un nombre limité de personnes ;
- affichage au sol par des vinyles de signalisation autocollants et lorsque cela n'est pas possible au sol par des panneaux en hauteur pour matérialiser les distances d' 1 mètre à minima à respecter ;
- réduction du nombre de couverts possibles au restaurant avec définition d'un nouveau plan de salle pour respect des 1 mètre de distanciation ;
- mise en place d'une restauration à emporter et d'une carte spécifique avec des horaires de rendez-vous pour récupération des plats.

3. Informations à destination des visiteurs

Les visiteurs sont informés en amont de leur visite via le site internet, leur confirmation de réservation (dans le cas des séjours) et les réseaux sociaux des mesures mises en place dans les différentes entreprises du groupe visant à garantir leur sécurité.

Ces mesures sont déclinées de la manière suivante :

- des modalités d'accueil sanitaires conformes aux recommandations gouvernementales telles que les règles de distanciation à respecter, les affichages des gestes barrières sur chaque entrée/sortie, la présence des lavabos avec eau et savon permettant le lavage des mains et la mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique dans les lieux sans points d'eau ;
- Des modalités d'accès à la visite avec les aménagements et adaptations effectuées sur son parcours, comprenant les consignes spécifiques d'accueil ;
- Les modalités d'accueil concernant les clients hébergés (pour les sites de DéfiPlanet' et des Cabanes de la Belle) envoyées en amont par mail pour n'avoir qu'une enveloppe avec les clés à leur remettre le jour de l'arrivée ;
- Une charte du comportement du visiteur, responsable matérialise ces engagements.

Les visiteurs sont également informés tout au long de leur parcours de visite, à chacune des étapes :

- Affiches dès l'entrée des sites et sur les parkings
- Rappel des règles d'accueil et d'accès ainsi que des règles sanitaires à respecter à l'entrée du site
- Supports d'informations sur les mesures mises en place et à respecter par les visiteurs

B. Dispositions particulières

1. Des dispositifs d'hygiène et de lavage des mains densifiés et surveillés

Le lavage des mains fait partie des gestes barrières. De ce fait il est essentiel que les visiteurs puissent se laver les mains quand ils le souhaitent.

- Informations aux visiteurs et renforcement de la signalétique sur tous les lieux de lavage de mains tels que les sanitaires (nombreux sur la plupart de nos sites et en plusieurs points distincts tout au long de la visite) ;
- Mise en place de distributeurs de gels hydroalcoolique positionnés dans les endroits stratégiques (au niveau des entrées et/ou sorties, juste avant l'entrée dans les accueils, à l'entrée dans la boutique quand dissociée de l'accueil) et à l'entrée des lieux de visite présentant un passage intérieur ;
- Une vigilance accrue est réalisée sur la propreté et la disponibilité des produits de désinfection (présence de savon et de gel hydroalcoolique, propreté/désinfection des différents distributeurs) ;

2. Mise en place d'actions de désinfection ciblées

Des actions spécifiques de désinfection sont programmées suivant les modalités qui dépendent de la fréquence et de l'utilisation des objets.

Le protocole et la fréquence sont détaillés dans les annexes rattachées à chaque site car liés au parcours visiteur et à l'activité précise (exemple dans le cas des activités équestres : port de la bombe obligatoire, fourniture d'une charlotte jetable à usage unique et désinfection par un spray désinfectant bactéricide de l'ensemble des bombes chaque soir).

3. Régulation des flux d'entrée et de sortie des différents espaces

Les files d'attente à l'entrée, au niveau des caisses ou des comptoirs d'accueil, sont matérialisées par un adhésif au sol spécifique (voir ci-dessous) et avec une distance de marquage respectant les règles de distanciation sociale.



C. Dispositions spécifiques à certaines activités ou situations

1. Aménagement des activités

Afin de garantir la prescription de distanciation sociale, des aménagements sont mis en place et détaillés dans les annexes pour chacune des activités le nécessitant avec :

- Mise en place de mesures « barrières »,
- Contrôle et limitation d'accès (exemple de l'accrobranche avec limitation à 10)
- Interruption momentanée ou suppression de l'activité si impossibilité de faire l'objet de mesures de prévention

2. Adaptation de l'offre produits

La vente de certains produits est adaptée par un aménagement des différents services afin de répondre aux exigences des mesures de prévention et des mesures barrière : réorganisation de la vente des produits de restauration avec l'élaboration d'une carte de restauration à emporter, réaménagement des points de ventes snacking avec des comptoirs protégés et des marquages de distanciation.

Afin de répondre à la demande ou aux oublis, masques et gel hydroalcoolique seront disponibles à l'achat (suivant tarifs règlementés) pour nos visiteurs au niveau des caisses des boutiques.



III. La sécurité sanitaire des collaborateurs

A. Dispositions générales

Actualisation du document unique d'évaluation des risques intégrant le risque Covid-19

- Des mesures de prévention organisationnelles, techniques et individuelles par poste de travail sont mises en place en fonction de l'analyse réalisée au sein du DUERP
- Le référent sécurité sanitaire de chaque site veille à la mise en place des dispositions concernant les collaborateurs
- Mise en place d'une charte du collaborateur responsable sur chaque site reprenant les mesures générales et les gestes barrières

B. Dispositions particulières

1. Information et formations aux mesures de prévention

L'ensemble des collaborateurs est informé de la mise en place d'un plan sanitaire et formé aux mesures à respecter, notamment pour les opérateurs en contact avec le public.

2. Dispositifs d'hygiène et de lavage des mains densifiés

Les salariés ont accès à des points d'eau avec savon, nombreux sur nos sites tant au niveau des sanitaires mis à disposition que des robinets présents un peu partout sur les zones de travail.

Pour les espaces de travail ne présentant pas de point d'eau, les collaborateurs ont à leur disposition du gel hydroalcoolique.

3. Mise à disposition d'EPI (équipements de protection individuel) en fonction des activités des salariés et du contact avec les visiteurs

Les équipes d'accueil sont pourvues suivant la configuration des lieux soit de visières, soit de masques en tissus lavables.



Les comptoirs d'accueil sont également équipés de protection en plexiglas pour éviter tout jet de postillons ;

Les personnels travaillant à l'encadrement des activités ont des masques lavables et porteront des gants pour les échanges de matériel et d'équipements avec les visiteurs ;

Des masques jetables, des masques tissus, du gel hydroalcoolique sont disponibles sur chaque site après du référent sanitaire, en plus du matériel préalablement attribué à chaque collaborateur, permettant ainsi un réapprovisionnement et un ajustement si nécessaire.

Les équipes animalières de la Vallée des Singes portent des masques jetables et des gants, ont mis en place des pédiluves de désinfection avant chaque entrée dans les bâtiments des grands singes et ont des protocoles spécifiques depuis le 16/03.

4. Des procédures de désinfection renforcées

Un plan de nettoyage des différents espaces est mis en place pour une désinfection approfondie des lieux communs, l'affichage des horaires de nettoyage est présent sur chaque lieu avec le protocole des produits de désinfection utilisé.

Une information sous forme d'affichage est transmise aux équipes sur les rappels des gestes barrières, des mesures de distanciation et de désinfection.

Les lieux de rassemblement tels que les réfectoires sont limités en nombre de personnes. Les équipes sont invitées à prendre leurs déjeuners en extérieurs dans les nombreux lieux de pique nique couverts des sites afin de respecter les mesures de distanciation.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

